



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 6 octobre 2005

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BOURNY

Membres présents :

Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BEKHTAOUI - M. BELLÉVILLE - M. BERNARD
M. BERTELOOT - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BRIOT - M. CARBONNEL -
M. CHAPUIS - M. CHEVIGNY - Mme COLOMBET - Mme DARCIAUX - M. DELATTE -
M. DESVIGNES - M. DINCHER - M. DODET - M. DOUHAIT - M. DUBOIS - M. DUPIRE -
Mme DURNERIN - M. ESMONIN - M. ETIEVANT - Mme FLAMENT - M. FOUCHERES -
M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT G. - M. GONDELLIER - Mme
HERVIEU - M. HESSE - M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY -
M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MASSON - Mme MASSU - M. MENUT -
M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PERRIN - M. PETITJEAN - M. PILLIEN -
Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER

Membres absents :

M. ALLAERT (pouvoir à M. HESSE) - M. AUDARD - (pouvoir à M. ESMONIN) - Melle BERNARD
(pouvoir à Mme POPARD) - Mme BESSIS (pouvoir à Mme BIOT) - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN)
M. BRESSAND (pouvoir à M. DOUHAIT) - M. BRUYERE (pouvoir à M. DUBOIS) - M. DANIERE
(pouvoir à M. DUPIRE) - Mme DELEBARRE (pouvoir à M. MASSON) - M. GILLOT J.P (pouvoir à Mme
AVENA) - M. IZIMER (pouvoir à Melle MASLOUHI) - M. MARTIN (pouvoir à M. GARRET-RICHARD) -
M. MILLOT (pouvoir à M. PRIBETICH) - M. NUDANT (pouvoir à M. BRIOT) - M. PINON (pouvoir à M.
JULIEN) - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY) - Mme TENENBAUM (pouvoir à M. BERTELOOT) -
M. VOUILLOT (pouvoir à M. BACHELARD).

OBJET : HABITAT ET LOGEMENT – Habitat à loyer modéré : SCIC HABITAT BOURGOGNE-CHAMPAGNE - Demande de subvention pour une opération d'acquisition-amélioration située 18 rue Jacques Copeau à Dijon (2 logements collectifs PLUS)

SCIC HABITAT BOURGOGNE-CHAMPAGNE envisage d'acquérir un immeuble situé 18 rue Jacques Copeau à Dijon composé de deux logements T4 dans le cadre d'un financement PLUS. Cette opération répond aux objectifs de production du Programme Local de l'Habitat (PLH).

En considération des dispositions d'intervention adoptées par le Grand Dijon relatives au financement des déficits d'opérations d'habitat à loyer modéré, SCIC HABITAT

BOURGOGNE-CHAMPAGNE, afin d'équilibrer le bilan de ce programme, fait appel au soutien financier de la Communauté de l'agglomération dijonnaise à hauteur de 9 132,50 €.

Il est précisé que ce programme bénéficiera du concours financier de l'Etat, de la Ville de Dijon ainsi que de fonds propres de l'organisme bailleur, qui aura également recours à l'emprunt.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'attribuer** à SCIC HABITAT BOURGOGNE-CHAMPAGNE – 11 rue Colonel Marchand - BP 128 - 21004 DIJON cedex-, pour l'opération d'acquisition-amélioration d'un ensemble immobilier de 2 logements collectifs locatifs PLUS, 18 rue Jacques Copeau à Dijon, une subvention d'un montant de 9 132,50 €, établie en fonction du bilan financier prévisionnel de cette opération et conformément aux dispositions du règlement d'intervention du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- **de dire** que ces dépenses seront prélevées sur le crédit ouvert au budget de l'exercice 2005 ;
- **de dire** que l'attribution de cette subvention est subordonnée à l'effectivité de l'engagement de l'Etat, d'une part, et à la justification par SCIC HABITAT BOURGOGNE-CHAMPAGNE, des dépenses figurant au bilan de l'opération, d'autre part ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

11 OCT. 2005



Pour extrait conforme,

Le Président

Handwritten signature in blue ink.

Publié le 11 OCT. 2005

Déposé en Préfecture le